

DE LA PLANIFICATION D'URGENCE A LA GESTION DE CRISE : DISPOSITIFS, ACTEURS ET COOPERATION

Pôle d'activité

PREVENTION ET SECURITE

Formule

Présentiel

Prix/participant

200,00 €

Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

150

Durée de la formation

2 jours (8h30 - 17h00)

Personne de contact

Lamia MALLOULI Responsable du service Secrétariat

lmallouli@erap-gsob.brussels

Comment s'inscrire?

Les services formation inscrivent leurs agents par e-mail auprès de Lamia Mallouli (lmallouli@erap-gsob.brussels) (en cas d'inscription de plusieurs agents, merci d'indiquer un ordre de priorité).

Détail de la formation

Attentats terroristes, épidémies, accidents ferroviaires, incendies, inondations et autres catastrophes naturelles, accidents industriels, blackout, ... sont autant d'événements imprévus qui peuvent entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale. Pour y faire face, la coordination de divers acteurs est nécessaire, tant en amont que pendant les crises.

Fruit d'une étroite collaboration entre safe.brussels et l'ERAP, cette formation vise à donner une vue d'ensemble de la chaîne d'acteurs et des réalités propres à chacun, en tenant compte des spécificités de Bruxelles et en suscitant une

réflexion sur les différents volets : planification, prévention, gestion stratégique et gestion opérationnelle. Ceci afin, in fine, de contribuer à une coordination optimale entre les différents maillons de la chaîne. Ainsi, en plus de constituer un lieu de rencontre et d'échange entre partenaires bruxellois, la formation a pour objectif que chaque participant reparte avec des idées de bonnes pratiques à implémenter, d'outils à mobiliser, de dispositifs à mettre en place, de partenariats à établir.

Objectifs

Les objectifs généraux de la formation sont les suivants :

- Augmenter la culture du risque au sein des administrations régionales ;
- Connaître le dispositif existant : le cadre légal, les disciplines / acteurs et leurs rôles respectifs, les types de plans, leurs caractéristiques et leur contenu dans les grandes lignes, ... ;
- Identifier sa place dans le champ de la planification, de la prévention et/ou de la gestion de crise et identifier ses partenaires aux différents niveaux et au sein des différentes disciplines ainsi que leurs rôles respectifs ;
- Envisager et évaluer les risques qui peuvent donner lieu à des crises ; pouvoir envisager les actions et démarches à entreprendre pour les prévenir ou pour planifier l'intervention en cas de crise ;
- Acquérir une méthode, des outils, des bons réflexes et des pratiques adéquates dans la gestion de crise au sein de son administration.

Public cible

Les agents concernés par cette formation sont les agents issus des administrations communales et régionales bruxelloises ou agissant sur le territoire bruxellois, susceptibles de participer à la gestion de crise en interne dans leur administration ou en collaboration avec les autorités. Il s'agit donc principalement :

- des coordinateurs planification d'urgence, fonctionnaires D5, coordinateurs psycho-sociaux locaux et responsables des travaux communaux ;
- des SPOC (Single point of contact) pour la gestion de crise identifiés par les administrations régionales en collaboration avec safe.brussels, mais également des communicateurs qui pourraient être amenés à participer à la gestion de crise.
- Plus largement, toute personne appartenant aux administrations communales et régionales et souhaitant améliorer ses compétences en matière de gestion de crise et planification d'urgence est également la bienvenue.

L'accès est réservé aux agents intervenant exclusivement ou principalement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Méthodes pédagogiques

L'exposé sera alimenté d'anecdotes et d'illustrations, qui peuvent constituer de bons exemples ou au contraire de mauvais exemples à vertu pédagogique. Ceux-ci peuvent concerner tant la gestion de crise que la planification et la prévention.

Des références utiles et outils pratiques seront distribués aux participants (manuel, fiches réflexes, syllabus, ...).

Contenu

PROGRAMME PROVISoire

JOUR 1 (04/06/2025)

- Planification d'urgence et gestion de situations d'urgence : notions clés, cadre légal et structures
- La gestion stratégique des crises au sein du Comité de coordination. Retour d'expérience
- Les rôles du Planu aux différents stades du cycle du risque
- La Discipline 1 : les opérations de secours
- La Discipline 2 : volets médical et psycho-social
- L'organisation d'un PC-Ops
- Présentation de la Centrale d'urgence 112
- Présentation de la Centrale d'urgence 101

JOUR 2 (11/06/2025)

- Présentation de la Discipline 3 : niveaux local et fédéral, aspects judiciaires
- La Protection civile, acteur de la Discipline 1 et de la Discipline 4
- L'appui de la Défense lors de crises/catastrophes
- Discipline 5 : l'alerte et l'information de la population comme partie intégrante de la gestion de crise
- Safe.brussels en tant que Centre de crise régional
- L'inventaire et l'analyse des risques
- Comment organiser un exercice de gestion de crise ?

Informations complémentaires

Pour cette session unique, le bilinguisme réceptif s'applique : les interventions se tiennent soit en français, soit en néerlandais et chaque participant peut s'exprimer dans sa langue.

Les supports des présentations sont disponibles dans les deux langues.

Un catering est prévu durant la pause de midi.

Disponibilité au catalogue

Disponibilité (sous réserve d'inscriptions suffisantes) et conditions garanties jusqu'au 11 juin 2025.